



ENQUÊTE DE SANTÉ 2013

RAPPORT 5: PRÉVENTION

Stefaan Demarest, Rana Charafeddine (éd.)

Institut Scientifique de Santé Publique
Direction Opérationnelle Santé publique et surveillance
rue Juliette Wytsman 14
B-1050 Bruxelles
+32 2 642 57 94
E-mail : stefaan.demarest@wiv-isp.be

Numéro de dépôt : D/2015/2505/23
Référence interne : PHS Report 2015-014

1. Introduction

AUTEUR

Stefaan DEMAREST

INTRODUCTION

Une enquête de santé est organisée périodiquement en Belgique depuis 1997. La dernière édition est celle de 2013. Une enquête de santé a pour but de combler les lacunes en termes d'information sur l'état de santé de la population et les besoins en matière de soins. Les thématiques abordées dans cette enquête se répartissent sur 5 domaines, et chacun d'entre fait l'objet d'un rapport séparé :

- Etat de santé et bien-être
- Comportements de santé et style de vie
- Utilisation des services de santé et des services sociaux
- Environnement physique et social
- Prévention

Le cinquième rapport porte sur une série de sujet dans le domaine de la prévention. A côté des modes de vie qui permettent de réduire le risque de développer certaines maladies, des actes médicaux de prévention permettent également de détecter de manière précoce des pathologies et/ou leurs complications. En matière de médecine préventive on distingue 3 niveaux en fonction du stade de la maladie :

- Prévention primaire : mesures qui permettent d'éviter le développement d'une maladie en agissant sur la cause de cette dernière. Il s'agit donc de mesures qui visent à diminuer les chances/risques de développer une maladie.
- Prévention secondaire : mesures qui permettent la détection précoce d'une maladie avant même l'apparition des signes cliniques de cette dernière.
- Prévention tertiaire : mesures visant à éviter que la maladie ne réapparaisse et à limiter les conséquences de cette dernière.

Dans le cadre du présent rapport, on va s'intéresser essentiellement à la prévention primaire (avec notamment la vaccination, l'étude des connaissances et comportements en ce qui concerne le VIH/sida) et la prévention secondaire (avec le dépistage du cancer, des facteurs de risque cardiovasculaire et du diabète). Bien que l'on sache pertinemment qu'il n'est pas possible de prévenir toutes les maladies, l'utilisation des services de soins préventifs peut diminuer de façon sensible la morbidité et la mortalité. Ces mêmes actions permettent également de réaliser des économies dans les dépenses de santé et de diminuer les conséquences sociales des problèmes de santé.

De nos jours, une politique de santé cohérente inclut donc toujours dans ses stratégies des programmes visant la promotion de la santé et des modes de vie sains, la lutte contre les comportements néfastes en matière de santé et la prévention médicalisée des maladies, tant au niveau de la société qu'au niveau des choix individuels.

Il est donc essentiel pour les décideurs politiques, mais aussi pour les organismes mis en place dans le cadre des programmes de santé publique, de pouvoir évaluer dans la population générale la prévalence des comportements liés à la santé et la couverture des diverses mesures qui concernent la médecine préventive. Il importe également d'avoir une idée de leur distribution dans les sous-groupes de la population et de leur évolution au cours du temps, afin de pouvoir estimer l'impact potentiel des politiques mises en place. Les données recueillies par le biais de l'enquête de santé permettent de réaliser une estimation de l'état de la question en Belgique et dans les différentes Régions du pays.

Les résultats décrits dans les modules de ce rapport couvrent les thématiques suivantes :

Dépistage du cancer

De nombreuses études ont permis de démontrer l'efficacité du dépistage du cancer du sein par le biais de la mammographie ; cela permet notamment de réduire la mortalité chez les femmes entre 50 et 69 ans. Il est donc pertinent de suivre l'évolution dans le temps à ce sujet via l'enquête de santé. Des questions sur le dépistage du cancer ont donc été introduites depuis la première enquête de santé en 1997.

Chez les femmes, le cancer du col est le cinquième cancer par ordre d'importance en matière de mortalité. Ici aussi l'enquête de santé permet de suivre l'évolution puisque des questions sur ce sujet ont également été reprises depuis la première enquête de santé.

Les tumeurs au niveau colorectal représentent un des cancers les plus fréquents en Belgique, et ce aussi bien chez les hommes que chez les femmes. Des questions ont donc été introduites sur ce sujet dans l'enquête de santé depuis 2008.

Dépistage précoce des facteurs de risque cardiovasculaire et du diabète

La détection des maladies cardiovasculaires fait partie des mesures de prévention globales qui sont proposées à la population. Dans le cadre de l'enquête de santé 2013 l'accent est mis sur le dépistage de l'hypertension artérielle, de l'hypercholestérolémie et de l'hyperglycémie. Ces problèmes constituent des facteurs de risque importants dans le domaine cardiovasculaire ; ce sont aussi des facteurs de risque pour toute une série d'autres pathologies. Pour chacun de ces items on va mesurer quel pourcentage de la population a déjà été contrôlée par un professionnel de la santé et le temps écoulé depuis ce contrôle.

Vaccination

Les taux de couverture vaccinale chez les enfants sont déjà suivis de manière périodique par diverses méthodes en Belgique. Pour les adultes, par contre, il y a très peu de données disponibles dans ce domaine; ceux-ci constituent donc le principal groupe visé par le module de l'enquête de santé sur la vaccination. Les vaccinations retenues en 2013 concernent les agents pathogènes suivants : l'Influenza (grippe), le pneumocoque et le papilloma virus humain.

Connaissances et comportements face au VIH/sida

Le virus de l'immunodéficience humaine (VIH) est la cause à l'origine du syndrome d'immunodéficience acquise (sida). Le virus se transmet de diverses façons : par voie sexuelle, par voie sanguine et de la mère vers l'enfant (lors de la grossesse, de l'accouchement ou de l'allaitement). La transmission ne se fait pas par contre par un simple contact tel qu'une embrassade ou une poignée de main, la salive ou des gouttelettes respiratoires, les piqûres d'insectes ou par un contact avec des objets inanimés comme un siège de toilette, un verre ou des ustensiles.

L'enquête de santé 2013 permet de vérifier dans quelle mesure la population a des perceptions erronées sur les modes de transmission du VIH et a une connaissance correcte au sujet des moyens de protection contre le risque de transmission sexuelle du VIH. L'enquête vise à étudier aussi dans quelle mesure la population perçoit correctement la gravité et l'incurabilité de la maladie. Finalement, il a été étudié également dans quelle mesure la population a recours au dépistage du VIH.

Les aspects conceptuels en rapport avec ces différents domaines sont présentés plus en détail dans les chapitres correspondants.

© Institut Scientifique de Santé Publique
DIRECTION OPÉRATIONNELLE
SANTÉ PUBLIQUE ET SURVEILLANCE
rue Juliette Wytsman 14
1050 Bruxelles | Belgique
www.wiv-isp.be

Editeur responsable: Dr Johan Peeters
Numéro de dépôt: D/2015/2505/23